

# **FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (FCI) (AISBL)**

Place Albert 1er, 13, B - 6530 Thuin (Belgique) Tél : ++32.71.59.12.38 – Fax : ++32.71.59.22.29, internet : <http://www.fci.be>

---

## **REGLEMENT GENERAL DE PARTICIPATION AUX EPREUVES ET CONCOURS D'OBEDIENCE AVEC OCTROI DU CACIOB**



## **TABLE DES MATIERES**

- I** Règles de participation, d'organisation et de jugement
- II** Arrangements d'ordre pratique - matériel
- III** Récompenses
- IV** Règlements généraux et directives pour la réalisation et l'évaluation des exercices
- V** Exercices en concours internationaux d'Obedience : réalisation et jugement
- VI** Dessins explicatifs
- VII** Organisation et jugement des championnats du monde et d'Europe d'Obedience de la FCI

L'Obedience (OB) a pour but d'apprendre au chien à coopérer avec son maître et à demeurer sous son contrôle. Il faut tout spécialement tenir compte du fait que la relation entre le chien et le conducteur doit être bonne et que le chien doit obéir sans problème même lorsqu'il se trouve à une certaine distance du conducteur. La relation entre le conducteur et le chien doit être, de façon générale, bonne.

## **I REGLES DE PARTICIPATION, D'ORGANISATION ET DE JUGEMENT**

### **1. Critères de participation aux concours internationaux d'Obedience**

Pour pouvoir participer aux concours internationaux d'Obedience ou aux championnats du Monde ou d'Europe, le chien doit être âgé d'au moins 15 mois et être inscrit dans un livre des origines reconnu par la FCI.

Il appartient à chaque pays de décider quelles catégories d'Obedience sont reconnues au niveau national et quelles conditions doivent être remplies pour qu'un chien puisse concourir dans des concours internationaux d'Obedience. Toutefois, pour participer aux concours internationaux d'Obedience, le conducteur et le chien devraient, au minimum une fois, avoir passé avec succès un test dans la plus haute catégorie d'Obedience de leur pays.

Lorsqu'un concours d'Obedience est organisé dans le cadre d'une exposition canine, le chien ne doit pas nécessairement participer à l'exposition pour pouvoir prendre part au concours d'Obedience.

Les chiens atteints de maladies contagieuses, d'ankylostome, de gale ou autre vermine ainsi que les chiens agressifs, aveugles ou sourds ne peuvent prendre part aux compétitions d'Obedience.

Les chiens dont la queue ou les oreilles ont été coupées peuvent prendre part aux concours tout en tenant compte toutefois des législations en vigueur dans leur pays d'origine et dans le pays où le concours a lieu.

Les femelles en chaleur sont autorisées à participer mais partiront en dernier lieu. Elles doivent être tenues hors du terrain et de ses abords jusqu'à ce que les autres chiens aient terminé leur parcours.

Les chiennes ayant mis bas moins de huit semaines avant le concours ainsi que les chiennes devant mettre bas dans les quatre semaines sont exclues de la compétition.

Si nécessaire, le juge examinera les chiens hors du ring avant le début de la compétition.

## **2. Critères d'éligibilité pour juger lors des concours internationaux**

Les juges de concours d'Obedience devraient être approuvés par l'organisation canine nationale de leur propre pays pour pouvoir juger.

### *Inéligibilité due à une suspicion de parti pris*

Les juges ne peuvent juger des conducteurs qui seraient membres de leur famille ou des chiens qui leur appartiennent ou appartiennent à des membres de leur famille ou à des proches tels que les enfants, les parents, les grands-parents, les petits enfants, les frères, les soeurs ou à des membres de leur belle famille. En outre, ils ne peuvent juger des membres de leur ménage ou des personnes résidant sous le même toit.

Un chien ne peut prendre part à un concours si le juge en fonction a élevé cet animal ou l'a entraîné ou si le chien vit avec ledit juge sous le même toit au moins depuis un an.

## **3. Commissaire en chef**

Un commissaire en chef doit être désigné pour la compétition. Il doit posséder les connaissances appropriées. Si des concurrents étrangers participent au concours, le commissaire en chef doit être à même de diriger les exercices en anglais ou dans une langue qui recueillera l'accord de tous.

Si les exercices sont jugés par deux ou plusieurs juges, le nombre de commissaires en chef devrait être identique au nombre de juges de sorte que chaque ring dispose d'au moins un commissaire en chef.

## **4. Gestion des concours**

Les concours se trouvent sous la direction du juge de la journée et du commissaire en chef.

Si des incidents n'étant pas prévus par ce règlement devaient avoir lieu, c'est au juge qu'il appartient de décider comment réagir ou comment évaluer la situation.

## **5. Obligations du conducteur**

Les obligations d'un conducteur en sa qualité de concurrent commencent lorsqu'il pénètre dans l'enceinte du concours et prennent fin au terme de la remise des prix. Les conducteurs doivent respecter les règles et les directives qu'on leur donne. Ils doivent se comporter de façon irréprochable et être vêtus de façon appropriée.

Si un conducteur ne respecte pas les règlements ou se conduit de façon inconvenable, il peut être exclu de la compétition par le juge.

Le conducteur doit signaler sa présence au ring 30 minutes avant le début de la compétition.

Il est défendu de punir un chien. Les colliers à pointes ou électriques sont interdits ainsi que tout instrument ou autre moyen coercitif.

Au cours et entre les exercices, le chien doit se trouver à gauche du conducteur. Si pour un handicap quelconque ou une raison d'ordre physique cela était impossible, le chien pourra alors se trouver à la droite du conducteur. Le concurrent ou le chef d'équipe doit toutefois se mettre d'accord avec le juge avant le début du parcours.

Tous les juges concernés doivent être informés et toute influence que cela pourrait avoir sur le jugement doit faire l'objet de discussions dans le cas où plusieurs juges seraient concernés. Les accords exceptionnels devraient être justifiés et ne devraient pas déranger les autres chiens ou les autres concurrents. Par exemple, lors des exercices 1 et 2, si un concurrent ne se déplace qu'en chaise roulante, il devra être placé à la fin du rang de sorte qu'aucun chien n'ait à passer.

## **6. Comportement du chien / disqualification**

Un chien qui, à n'importe quel moment, même après avoir réalisé son concours, mord, essaie de mordre, attaque ou essaie d'attaquer des personnes ou d'autres chiens est exclu du concours. Tous les points seront alors perdus même si le chien a terminé son parcours. Lors d'un concours en deux jours, la disqualification est également valable pour le deuxième jour. L'incident sera noté dans le carnet de travail du chien et un rapport sera envoyé à l'organisation canine nationale pour laquelle le chien concourt ainsi qu'à l'organisation canine nationale du pays organisateur de la compétition.

## **7. Autres règles**

Lorsque le ring est en cours d'aménagement ou a déjà été aménagé, un conducteur ne peut y pénétrer avec son chien à moins d'y avoir été autorisé par le commissaire en chef.

Pour les exercices en groupe (1 et 2), le nombre minimum de chiens par groupe est de 3 et de 6 au maximum. Lorsque le nombre de chiens participant au concours n'est pas divisible par 6, deux des groupes peuvent compter 7 chiens.

## **II ARRANGEMENTS D'ORDRE PRATIQUE - MATERIEL**

### **Déroulement du concours, nombre de participants, dimensions du ring et matériel à prévoir**

#### **1. Déroulement du concours**

Pour les championnats du monde et d'Europe ainsi que pour toute compétition internationale, le juge a le droit, après avoir consulté le comité organisateur, de décider dans quel ordre les exercices seront réalisés et comment ils seront regroupés. Cet ordre devrait être le même pour tous les candidats.

#### **2. Nombre de concurrents**

Il est recommandé aux juges de ne pas juger plus de 4 chiens (plus ou moins) par heure et pas plus de 25 par jour. Si plusieurs juges sont désignés, chacun jugera tous les chiens participant aux exercices qui lui ont été donnés.

#### **3. Dimension du ring**

La dimension du ring, pour les compétitions se déroulant à l'extérieur, devrait être d'au moins 20m x 30m. En cas de compétition à l'extérieur, il est préférable de prévoir un ring de 25 m X 40 m. Les rings peuvent être plus petits s'il est prévu que les exercices soient répartis en deux ou plusieurs rings et les exercices nécessitant moins d'espace seront regroupés dans un même ring. Un ring doit être clairement délimité. Il appartient au juge de décider si la dimension du ring est acceptable ou non.

#### **4. Matériel à prévoir**

Il incombe au comité organisateur de maintenir les règlements et les directives à disposition sur le lieu de la compétition.

Une haie « pleine » d'approximativement 1m de large et d'une hauteur allant de 10 cm à 1 m (ajustable tous les 10 cm - exercice 8). Contrairement aux haies utilisées en Agility, la haie ne doit pas avoir d'ailes sur le côté.

Un nombre suffisant de petites pancartes et de cônes pour indiquer différents endroits durant l'exercice doivent être mis à disposition. La hauteur des pancartes et des cônes devrait être d'approximativement 15 cm.

Des tableaux sur lesquels seront inscrits les points obtenus par les chiens doivent être utilisés.

Des cartes rouges et jaunes doivent être fournies permettant ainsi au juge d'avertir (jaune) ou de disqualifier (rouge) un chien.

Objets corrects à rapporter:

- Trois jeux d'haltères en bois de tailles et poids différents, convenant à divers tailles de race (grandes, moyennes, petites). Chaque jeu comprendra trois haltères de même taille. Le poids maximum des plus grands haltères est d'environ 450 g (exercice 7).
- Haltères en métal de trois tailles différentes avec un poids maximal d'environ 200 g pour le plus grand. La taille de l'haltère devrait être proportionnée à la taille de la race. Le conducteur peut toutefois choisir l'haltère qu'il préfère (exercice 8).
- Des objets en bois d'environ 2cm X 2cm X 2cm. Le nombre d'objets correspond à six fois le nombre de chiens participant à l'exercice (exercice 9).

### **III RECOMPENSES**

Il est recommandé d'utiliser les couleurs noir/rouge/jaune pour les rubans et rosettes octroyés en Obedience. Chaque chien primé recevra un ruban noir, rouge ou jaune.

Un ruban rouge est décerné aux gagnants du 1<sup>er</sup> prix (Excellent) : 256-320 points

Un ruban bleu est décerné aux gagnants du 2<sup>ème</sup> prix (Très Bon) : 224-moins de 256 points

Un ruban jaune est décerné aux gagnants du 3<sup>ème</sup> prix (Bon) : 192-moins de 224 points

D'autres couleurs peuvent être utilisées selon les traditions des pays organisateurs.

Si deux chiens ou plus terminent avec le même nombre de points et qu'il est décidé de les départager, les points des exercices 3, 5 et 6 seront additionnés. Si cette addition donne encore le même résultat, ces trois exercices devront être de nouveau exécutés.

Un prix ou une rosette sera remis à tout chien qui obtient le titre de champion international d'Obedience au terme de la journée. Il est préférable d'utiliser les couleurs typiques de l'Obedience (noir-rouge-jaune) et d'y faire figurer la mention « champion international d'Obedience ». Par ailleurs, sur les rosettes pourraient également figurer des couleurs traditionnelles synonymes de championnat telles que le rouge et le vert (par exemple, une rosette classique avec des lignes vertes et de plus petites rosettes comportant sur le dessus les couleurs de l'Obedience, noir-rouge-jaune).

### **Certificat d'aptitude au championnat international d'Obedience (CACIOB)**

Le vainqueur (avec deux testicules s'il s'agit d'un mâle) reçoit le CACIOB s'il remporte le premier prix et le deuxième meilleur chien (même restriction s'il s'agit d'un mâle) reçoit la réserve CACIOB.

Un prix ou une rosette sera remis au chien qui obtiendra le CACIOB ainsi qu'à celui ayant reçu la réserve CACIOB. De préférence, les couleurs seront celles de l'Obedience (noir-rouge-jaune) auxquelles s'ajouteront la couleur du CACIOB (blanc) ou celle de la réserve CACIOB (orange) (par exemple, une rosette «classique» et des lignes blanches (orange) et de plus petites rosettes comportant sur le dessus les couleurs de l'Obedience, noir-jaune-rouge). Les mentions CACIOB et réserve CACIOB devraient également être visibles.

## **Champion international d'Obedience**

Pour obtenir le titre de Champion international d'Obedience, un chien doit avoir remporté 2 CACIOB dans deux pays différents et avoir obtenu au moins le qualificatif « Très Bon » (ou mieux), à l'âge minimum de 15 mois dans une exposition sous le patronage de la FCI. Il doit y avoir au minimum un an et un jour entre les deux CACIOB.

## **IV REGLEMENTS GENERAUX ET DIRECTIVES POUR LA REALISATION ET L'EVALUATION DES EXERCICES**

Sous réserve de dispositions propres à un exercice en particulier, les règlements généraux et directives pour la réalisation et l'évaluation des exercices s'appliquent à tous les exercices.

### **Points**

Les points suivants sont octroyés pour évaluer les parcours d'Obedience :  
0 - 5 - 5,5 - 6 - 6,5 - 7 - 7,5 - 8 - 8,5 - 9 - 9.5 - 10.

La disqualification met fin à la réalisation du parcours et entraîne la perte de tous les points acquis. Le chien ne peut terminer les derniers exercices du concours.

L'échec dans un exercice entraîne la perte de tous les points acquis lors de cet exercice. Le chien peut toutefois réaliser les derniers exercices du concours.

La carte jaune est synonyme d'avertissement. L'avertissement peut être donné par le juge en fonction du comportement du conducteur ou du chien. Si le juge donne deux avertissements (cartes jaunes), le chien sera alors disqualifié.

La carte rouge est synonyme de disqualification.

### **Réalisation des exercices**

- Le juge détermine l'ordre des exercices; celui-ci doit être le même pour tous les concurrents.
- Les exercices débutent et se terminent avec le chien se trouvant au pied du conducteur. En position « au pied », le chien est assis à la gauche du conducteur.
- Entre les exercices, le chien devrait se trouver à la gauche du conducteur. Si un chien quitte le ring pendant ou entre les exercices, il est disqualifié.
- Le conducteur doit laisser la laisse du chien en dehors du ring ou sur la table du commissaire en chef. Cette règle est d'application pour tous les exercices.

- Tous les exercices débutent lorsque le commissaire en chef a placé le conducteur et le chien en position correcte au départ et après que le conducteur a confirmé qu'il est prêt à concourir avec son chien. Tous les exercices sont terminés lorsque le commissaire en chef prononce les mots « exercice terminé ».

Il est interdit de désigner un endroit ou de demander au chien de se rendre vers cet endroit avant ou au cours d'un exercice (sauf si l'exercice en question le permet). En cas de non-respect, le juge considérera que l'exercice est manqué.

- Les mots désignant un ordre mentionnés dans ce règlement sont des recommandations. D'autres mots suffisamment brefs sont acceptables.
- Il est interdit d'utiliser des friandises ou des objets pour jouer tels que de petites balles ou des jouets dans le ring, tant pendant qu'entre les exercices. Si un juge remarque qu'un concurrent possède de tels objets sur lui ou les utilise dans le ring, il sera disqualifié.
- Le conducteur ne peut toucher le chien, le caresser ou lui donner toute autre forme d'encouragement au cours des exercices. S'il ne respecte pas cette consigne, l'exercice sera considéré comme manqué. Des encouragements discrets (tels que dire au chien « bravo » ou lui donner l'une ou l'autre tape amicale) sont autorisés une fois l'exercice terminé. Si le conducteur encourage son chien de façon excessive, enthousiaste, exaltée, joue avec lui ou si le chien saute dans ses bras ou passe entre ses jambes, etc, le juge lui donnera un avertissement en lui montrant la carte jaune. En cas d'un deuxième incident, le juge donnera la carte rouge et le chien sera disqualifié.
- Le juge a le droit de mettre fin à un exercice si le chien est clairement incapable de le réaliser. L'exercice est alors considéré comme manqué.
- Le juge a le droit d'interdire à un chien de poursuivre le concours si ce dernier n'est pas en état de le faire ou s'il dérange en aboyant ou en gémissant continuellement. Si le chien aboie ou se plaint, le juge peut donner un premier avertissement (carte jaune). Si le chien ne s'arrête pas, le juge le disqualifiera (carte rouge). Cette mesure s'applique également lorsqu'un chien dérange constamment en aboyant ou en geignant entre les exercices.
- Si un chien quitte son conducteur au cours d'un exercice, interrompant ce dernier, et échappe à tout contrôle, le conducteur peut le rappeler, une seule fois, sans quitter l'endroit où il se trouve. Si l'animal revient auprès du conducteur au premier ordre donné, le juge donnera alors une carte jaune et l'exercice sera considéré comme raté mais le chien et son conducteur pourront poursuivre et passer au prochain exercice. Si le chien s'échappe une deuxième fois, le juge prononcera la disqualification. Si l'animal ne revient pas auprès du conducteur après le premier ordre, il est disqualifié, tout comme son conducteur.
- Si un chien quitte son conducteur entre les exercices, ce dernier peut le rappeler, une seule fois, sans quitter l'endroit où il se trouve. Si le chien revient auprès du conducteur, le juge donnera une carte jaune. Si le chien ne revient pas ou s'il s'échappe une deuxième fois, le juge prononcera la disqualification.

- Lors de l'exercice de rappel (exercice 5), le chien peut s'approcher et se tenir face au conducteur. Ensuite, sur ordre du conducteur (après avoir reçu l'autorisation du commissaire en chef), le chien devra rapidement venir au pied du conducteur en passant tout près de lui.
- Dans tous les exercices de rapport (exercices 7, 8 et 9), le chien peut se tenir face au conducteur et déposer l'objet sur ordre de ce dernier (après avoir reçu l'autorisation du commissaire en chef). Ensuite, sur ordre du conducteur (après avoir reçu l'autorisation du commissaire en chef), le chien devra rapidement venir au pied du conducteur en passant tout près de lui.
- Lors des exercices de rappel et de rapport, il n'est pas nécessaire que le juge soit au courant de la façon dont il est prévu que l'exercice soit réalisé (déterminer si la position « au pied » doit être adoptée directement ou après que le chien s'est assis face au conducteur). Si l'exercice est brillamment réalisé, le juge peut octroyer le maximum de points sans tenir compte de la façon dont il était prévu de réaliser le parcours.
- Pour les exercices dans lesquels des ordres ou des signes sont autorisés, le conducteur doit informer le juge, avant le début de l'exercice, de son intention d'utiliser des signes. Cela n'est pas nécessaire si les ordres et les signes sont autorisés.

## Jugements

- Le jugement d'un exercice débute après que le conducteur a confirmé qu'il était prêt en répondant à la question du commissaire en chef « êtes-vous prêt? ». Le jugement prend fin lorsque le commissaire en chef annonce « exercice terminé ».
- Tous les ordres supplémentaires, les doubles ordres, les instructions données par des gestes etc. doivent être pénalisées. La règle générale veut que, lorsqu'un conducteur donne un deuxième ordre, deux points sont enlevés alors qu'un troisième ordre entraînera l'échec pour l'exercice (ou une partie de celui-ci).
- Un chien qui aboie, même occasionnellement, au cours d'un exercice, devrait être pénalisé. Le juge ne devrait pas donner plus de 7 points en cas d'aboiement occasionnel et si le chien aboie de façon continue ou intensive, l'exercice sera considéré comme raté. Si l'aboiement est constant et se répète lors de plusieurs exercices, le chien est disqualifié. Cette mesure s'applique également dans le cas où le chien se plaint.
- Si le conducteur quitte sa position lorsqu'il donne un ordre, l'exercice est considéré comme raté.
- Si, au début d'un exercice, le chien anticipe l'ordre du conducteur, ne restant pas correctement « au pied », le juge ne pourra octroyer plus de 8 points.
- Si le chien quitte le conducteur après le début de l'exercice mais avant que le premier ordre ne soit donné par le conducteur, l'exercice est considéré comme raté. Il n'existe pas de possibilité de rappel.

- Si le chien fait ses besoins durant ou entre les exercices, il est disqualifié.

## **V EXERCICES EN CONCOURS INTERNATIONAUX D'OBEDIENCE**

### **Règles et instructions pour la réalisation et le jugement des exercices**

#### **Exercice 1 : ABSENCE ASSISE EN GROUPE (2mn)**

**Ordres** : « Assis » « Reste »

**Exécution** : les chiens sont assis, au pied, sur une file, à environ 3m l'un de l'autre. Lorsqu'on le leur demande, les conducteurs se retirent en un endroit hors de vue des chiens pendant 2 minutes. Au terme de ces deux minutes, les conducteurs sont priés de revenir dans le ring et de s'y tenir en position debout. On leur demande ensuite de se diriger vers leur chien et rester à leur coté (le chien est alors en position « au pied »).

Chaque groupe doit comprendre un minimum de 3 chiens et un maximum de 6.

**Directives** : un chien qui se redresse, se couche ou rampe sur une distance supérieure à la longueur de son corps reçoit la note 0. Tout mouvement fera baisser le résultat. Si le chien aboie 1-2 fois, 1-2 points seront enlevés; s'il aboie pendant la majeure partie de l'exercice, ce dernier est considéré comme étant raté (0 point). Si le chien est agité, par exemple porte son poids d'un côté ou d'un pied sur un autre, il devrait être pénalisé. Le chien peut regarder autour de lui. Toutefois, cela ne doit pas donner une impression d'inquiétude ou d'agitation. Si un chien se couche ou se lève après que les deux minutes se sont écoulées et alors que le conducteur se trouve déjà dans le ring, il ne peut obtenir plus de 5 points. Si un chien se redresse et s'approche d'un autre chien, risquant de provoquer une bagarre éventuelle, l'exercice doit être arrêté et ensuite repris pour tous les chiens à l'exception de l'animal fautif.

Il est recommandé que la zone à l'extérieur du ring juste en face des chiens ne soit pas accessible au public mais uniquement au personnel pendant l'exercice. Pour les championnats du monde et d'Europe, il s'agit d'une obligation.

**Coefficient : 3**

**Points maximum : 30**

#### **Exercice 2 : ABSENCE COUCHÉE EN GROUPE (4mn)**

**Commandements** : « Couché », « Reste », « Assis »

**Exécution** : les chiens sont assis, au pied, sur une file, à environ 3m l'un de l'autre. Tour à tour, chacun des chiens recevra l'ordre de se coucher. L'ordre de se coucher sera donné au chien se trouvant le plus à gauche pour arriver, à la fin, au chien se trouvant le plus à droite. Inversement, pour l'ordre de s'asseoir, on commencera par le chien de droite pour terminer par le chien de gauche de sorte que le premier chien à se coucher sera le dernier à s'asseoir et vice versa.

C'est le commissaire en chef qui indique quand l'ordre doit être donné. Les conducteurs se retirent, ensemble, dans un endroit hors de la vue des chiens pendant 4 minutes. Les chiens restent couchés pendant cette période tandis qu'ils sont soumis à des distractions, telle que par exemple le passage d'une personne en slalom entre eux. Lorsque les 4 minutes se sont écoulées, les conducteurs sont priés de rejoindre leur chien et de se tenir derrière eux à environ 3m. Ensuite, on demande aux conducteurs de rejoindre leur chien (à leur côté) et, l'un après l'autre, d'ordonner à leur animal de se mettre en position « au pied ». Chaque groupe doit comprendre un minimum de 3 chiens et un maximum de 6.

**Directives :** un chien qui se lève ou s'assied pendant que les conducteurs sont hors de vue ou qui rampe sur une distance supérieure à celle de son propre corps rate l'exercice (0 point). Tout mouvement fera baisser le résultat. Si le chien aboie 1-2 fois, 1-2 points seront enlevés; s'il aboie pendant la majeure partie de l'exercice, ce dernier est considéré comme étant raté (0 point). Si le chien est agité, par exemple porte son poids d'un côté à l'autre, il devrait être pénalisé. Le chien peut regarder autour de lui et peut marquer de l'intérêt si il y a du bruit ou des distractions dans ou en dehors du ring. Toutefois, cela ne doit pas donner une impression d'inquiétude ou d'agitation. Si un chien se redresse et s'approche d'un autre chien, risquant de provoquer une bagarre éventuelle, l'exercice doit être arrêté et ensuite repris pour tous les chiens à l'exception de l'animal fautif.

Un chien qui se coucherait sur son flanc ne peut obtenir plus de 7 points.

Si un chien se couche ou se lève après que les quatre minutes se sont écoulées et alors que le conducteur se trouve déjà dans le ring, il ne peut obtenir plus de 5 points.

Il est recommandé que la zone à l'extérieur du ring juste en face des chiens ne soit pas accessible au public mais uniquement au personnel pendant l'exercice. Pour les championnats du monde et d'Europe, il s'agit d'une obligation.

**Coefficient : 2**

**Points maximum : 20**

### **Exercice 3 : MARCHE AU PIED**

**Commandement** : « Au pied »

**Exécution** : La marche au pied est effectuée à différentes allures et comprend des changements de direction, des virages et des demi-tours. Le chien sans laisse doit suivre le conducteur spontanément, marchant à sa gauche, parallèlement à lui, l'épaule au niveau de son genou. Le conducteur doit balancer les bras de façon naturelle pendant l'exercice.

La marche au pied est réalisée à allure normale, ralentie et rapide et inclut des virages, des demi-tours et des haltes. Le conducteur peut choisir d'effectuer des demi-tours vers la gauche ou vers la droite. Le « demi-tour allemand » est accepté, c'est à dire que le chien peut tourner autour du conducteur, sur sa droite et en restant collé à lui.

Le chien doit également réaliser cet exercice lorsque le conducteur effectue deux ou trois pas dans des directions différentes depuis la position debout et lorsqu'il effectue des virages et des demi-tours depuis la position debout également.

Lors d'un test ou d'un concours, tous les chiens marchent au pied selon le même schéma.

L'ordre « au pied » peut être donné à chaque départ, lorsque le conducteur change de vitesse, lorsqu'il effectue des pas dans différentes directions depuis la position debout et lorsqu'il effectue des virages et des demi-tours depuis la position debout également. Lorsque le conducteur s'arrête, le chien se mettra en position « au pied » immédiatement et sans en avoir reçu l'ordre.

**Directives** : Un chien qui s'éloigne de son conducteur ou le suit à une distance de plus d'un demi mètre durant la plus grande partie de l'exercice échoue. Si le chien se déplace lentement, il ne peut obtenir que 6-7 points. Un manque de contact et des ordres supplémentaires sont des fautes. Une position de base avec un angle imparfait (pas parallèle au conducteur) entraînera une perte de 2 points.

**Coefficient : 3**

**Points maximum : 30**

#### **Exercice 4 : DEBOUT, ASSIS ET COUCHE PENDANT LA MARCHÉ**

**Commandements** : "Debout", "Assis", "Couché", "Au pied" (4 temps)

**Exécution** : l'exercice est effectué en marchant (sens contraire des aiguilles d'une montre) dans un carré de 8m x 8m; les tournants à chaque coin seront donc pris vers la gauche. Au cours de l'exercice, sur ordre du conducteur (qui aura reçu l'instruction du commissaire en chef), le chien devra se mettre en position « debout », « assis » et « couché ». Le carré est délimité par des cônes placés à chaque coin.

Le point de départ de la marche est le milieu de l'un des côtés du carré (le premier côté). Le commissaire en chef indiquera au conducteur de demander à son chien de se tenir en position « debout » lorsque ce dernier aura atteint, approximativement, le milieu du deuxième côté et poursuivra seul son tour du carré. Lorsqu'il aura rejoint le chien, le conducteur lui ordonnera de se tenir au pied tout en continuant la marche.

L'exercice se poursuit de la même façon de sorte que le conducteur demande alors au chien de s'asseoir au milieu du troisième côté et de se coucher au milieu du quatrième. L'exercice sera achevé lorsque le conducteur et le chien auront regagné le point de départ.

Lors des trois positions demandées, le chien devrait se trouver sur une ligne parallèle aux côtés imaginaires du carré et à environ 50 cm de ceux-ci (en tenant compte de la taille du chien). Les coins devraient marquer un angle de 90° et ne devraient pas être arrondis.

**Directives** : si le chien s'arrête dans une mauvaise position (par exemple « assis » au lieu de « couché »), il ne pourra obtenir plus de 7 points. Si le chien ne prend pas la position demandée (ne s'arrête pas du tout), il ne pourra obtenir plus de 6 points. Pour obtenir des points dans une position donnée, le chien ne doit pas bouger sur une distance plus grande que la longueur de son corps une fois l'ordre donné et il doit avoir obéi au commandement (debout, assis ou couché) avant que le conducteur n'ait passé le coin suivant. En outre, le chien doit avoir pris au moins deux positions pour prétendre à des points.

Lors du jugement, le juge doit porter son attention sur le travail au pied. Sont considérés comme fautes le fait de se mouvoir lentement, de réaliser un travail au pied incorrect et de ne pas respecter les cônes marquant les tournants (couper les tournants).

**Coefficient : 3**

**Points maximum : 30**

### **Exercice 5 : RAPPEL AVEC ARRETS DEBOUT ET COUCHÉ**

**Commandements** "Couché" , "Reste" , "Viens" (3 fois) , "Debout" , "Couché" OU signes de la main.

**Exécution** : Le chien se met en position couchée et le conducteur s'éloigne d'environ 30 à 35 m dans la direction indiquée. Lorsque le commissaire en chef le lui permet, le conducteur rappelle le chien. Quand le chien a effectué environ le tiers de la distance, le conducteur lui ordonne de rester debout. Lorsque le commissaire en chef le lui demande à nouveau, le conducteur rappelle le chien une fois encore et lorsque celui-ci a parcouru approximativement les deux tiers de la distance, il lui est commandé de se coucher. Après le deuxième arrêt, sur ordre du commissaire en chef, le conducteur rappelle son chien en position au pied. Le commissaire en chef indique au conducteur uniquement quand il doit rappeler le chien. Le conducteur ordonne au chien de s'arrêter en étant situé à l'un des 4 cônes. Les ordres vocaux et les signes de la main peuvent être tous deux utilisés (jamais simultanément) de sorte que l'un peut servir pour une position et l'autre pour l'autre position. Le nom du chien peut être combiné au premier ordre de rappel mais le nom et l'ordre doivent être prononcés de façon telle qu'ils ne donnent pas l'impression d'être deux ordres distincts.

**Directives** : il est important que le chien réponde spontanément aux ordres de rappel. Le chien doit avancer à une vitesse convenable et maintenir son allure qui doit être au moins un trot rapide. Bouger lentement est considéré comme fautif. Le juge tiendra compte de la race lors de l'évaluation de la vitesse. Le chien doit s'arrêter immédiatement lorsqu'il en reçoit l'ordre. Lors de l'évaluation de l'arrêt, le juge doit tenir compte de la vitesse du chien. Il peut, à ce sujet, y avoir une certaine tolérance pour les chiens qui se déplacent rapidement mais pas pour les chiens lents. Pour obtenir le maximum des points lors de l'arrêt, le chien ne peut se déplacer sur une distance supérieure à la longueur de son corps entre le moment où l'ordre est donné et celui où il s'arrête. Pour obtenir des points lors de l'arrêt, le chien ne peut se déplacer sur une distance équivalant au triple de la longueur de son corps. Si plus de trois ordres de rappel sont donnés, le meilleur résultat que le chien pourra obtenir est 6. Un troisième rappel sur une position bien précise entraîne l'échec de l'exercice.

Si le chien omet une position (il ne s'arrête pas dans les limites données), il ne peut obtenir plus de 6 points. Si le chien ne tente de s'arrêter à aucune des positions, il ne pourra obtenir plus de 5 points. Si le chien ne s'arrête à aucune des deux positions ou prend ces positions dans l'ordre inverse, il aura raté son exercice. Si le chien s'arrête une fois dans une position incorrecte, il ne pourra obtenir plus de 7 points. Si le chien s'assied ou se redresse avant le premier ordre de rappel, il ne pourra obtenir plus de 7 points. Si le chien se déplace sur une distance supérieure à la longueur de son corps avant que ne soit donné le premier ordre de rappel, il aura raté son exercice.

**Coefficient : 4**

**Points maximum : 40**

## **Exercice 6 : ENVOI EN AVANT**

**Commandements** : "En avant" , "Debout" , "Gauche/droite", et/ou signal du bras, (« Stop »), "Couché", "Viens".

**Exécution** : le chien est envoyé vers un cône (de petite taille, de préférence une demi-sphère) à environ 10 m du point de départ et il lui est ordonné de rester près du cône. Le chien doit prendre la position « debout » et se trouver dans un cercle d'un rayon de 2 m autour du cône. Après environ 3 secondes, le conducteur reçoit l'instruction d'envoyer son chien vers un carré de 3 m x 3 m situé à environ 25 m du point de départ. Ce carré devrait se trouver à environ 3 à 5 mètres du bord du ring et devrait être délimité par des cônes placés à chaque coin et par des lignes visibles (par exemple marquées à la craie ou avec du papier collant large) reliant chacun des cônes par leur partie extérieure. Lorsque le chien atteint le carré, le conducteur lui ordonne de se coucher. Sur instruction, le conducteur se dirige vers le chien. A approximativement 2 m du chien, le commissaire en chef demande au conducteur de tourner une première fois et, après environ 10 m, de tourner à nouveau et de marcher vers le point de départ. Après 10 m à nouveau, le conducteur est prié de rappeler le chien tout en continuant de marcher.

Le chien doit avancer en ligne droite vers le cône et vers le carré dans lequel il doit pénétrer par le côté qui lui fait face. L'angle formé par le point de départ, le cône et le milieu du carré doit être de 90°.

Voir illustration au point VI

**Directives** : Aspects auxquels il faut être attentif : disposition du chien à suivre les indications et les ordres, son allure et le fait qu'il emprunte un trajet en ligne droite. Pour obtenir 10 points, le conducteur ne peut donner plus de 6 ordres pendant l'exercice, le sixième ordre étant l'arrêt dans le carré. Le chien doit obéir aux ordres (par exemple, l'ordre de se tenir debout dans le carré). Une alternative consiste à n'utiliser l'ordre « couché » que lorsque le chien est entré dans le carré et ne donner alors que 5 ordres.

Si le chien agit de son propre chef, il sera pénalisé. Cela signifie par exemple que l'ordre « debout » auprès du cône et l'ordre « couché » dans le carré doivent être donnés. Si le conducteur avance (dans quelque direction que ce soit) en donnant les ordres, l'exercice sera considéré comme raté (0 point). Si le conducteur est trop démonstratif (gestes), le chien ne pourra obtenir plus de 8 points. Le chien doit avoir les quatre pieds dans le cercle avant qu'il ne soit demandé au conducteur de le diriger vers le carré. Un chien qui s'assied ou se couche près du cône ne pourra obtenir plus de 8 points. Un chien qui s'assied ou se couche en dehors du cercle ou du carré aura raté son exercice. Si le chien est déjà couché, aucun ordre pour le re-diriger ne peut être donné. Pour obtenir des points, le corps entier du chien (à l'exception de la queue) doit se trouver dans le carré.

L'exercice sera raté si le chien se redresse pour s'asseoir ou se mettre debout avant le deuxième tournant du conducteur. Le chien ne pourra obtenir plus de 5 points s'il se redresse (pour s'asseoir ou se mettre debout) après le deuxième tournant du conducteur mais avant l'ordre de rappel.

Si le chien se déplace dans le carré mais sans se redresser, il ne pourra obtenir plus de 7 points. S'il se déplace et va au-delà d'un des côtés du carré avant l'ordre de rappel, l'exercice est considéré comme raté. Si le chien se déplace très lentement, il ne pourra obtenir plus de 6 points.

Le juge pénalisera tout deuxième ordre de rappel, d'arrêt ou de prise de position « couché » (2 points par ordre). Le chien aura manqué l'exercice si un seul de ces ordres doit être donné une troisième fois. La pénalité en cas d'ordre supplémentaire de direction dépend de la force avec laquelle il est donné et la disposition du chien à y obéir.

Il est interdit de montrer l'une ou l'autre direction au chien sur la ligne de départ ou de lui montrer le carré avant le début de l'exercice. Le non-respect de ces instructions entraîne l'échec de l'exercice.

**Coefficient : 4**

**Points maximum : 40**

### **Exercice 7 : RAPPORT DIRECTIONNEL**

**Commandements** : "En avant", "Debout", "Gauche/droite", et/ou signes du bras, "Apporte", « Lâche »

**Exécution** : trois haltères en bois de la même taille sont placés en ligne à environ 5 mètres l'un de l'autre de sorte à être parfaitement visibles. Le point de départ se trouve à environ 20 m de l'haltère central. Le chien est envoyé vers un cône situé à environ 10 m du point de départ. Il reçoit l'ordre de se tenir en position debout près du cône à environ 2 m de celui-ci. Après environ 3 secondes, le conducteur est prié de diriger le chien vers l'haltère désigné par tirage - gauche ou droite - qu'il doit rapporter et donner correctement.

Le commissaire en chef place les trois haltères après qu'il a été décidé par tirage au sort celui qui doit être rapporté (l'haltère central n'est jamais inclus dans le tirage au sort). L'haltère désigné par tirage - gauche ou droite - est toujours déposé en premier lieu. Pendant la préparation, le conducteur et le chien se tiennent sur la ligne de départ, face à l'haltère central à environ 20 m.

Trois tailles d'haltères doivent être mises à disposition (max. 450 g), convenant aux différentes races. La taille de l'haltère devrait être proportionnelle à la taille de la race. Le conducteur peut toutefois choisir l'haltère qu'il préfère.

**Directives** : aspects auxquels il faut être attentif : disposition du chien à suivre les indications de direction et les ordres, son allure et le fait qu'il emprunte le trajet le plus court pour aller chercher l'haltère correct. Le fait de montrer au chien la direction à suivre sera jugé comme si le conducteur touchait le chien et entraînera l'échec de cet exercice. Pour obtenir des points, un chien doit se tenir debout près du cône dans un cercle de 2 m de rayon. Un chien qui se couche ou s'assied près du cône ne pourra avoir plus de 8 points.

Le fait de mordiller ou mordre l'haltère signifie que le chien ne pourra obtenir plus de 7 points. Si le chien mordille l'haltère de façon excessive, il ne pourra obtenir plus de 5 points. S'il le mordille de façon très excessive ou s'il le casse, l'exercice sera considéré comme manqué (0 point). Le chien ne sera toutefois pas pénalisé s'il mordille une fois l'haltère pour avoir une meilleure prise. L'exercice est considéré comme manqué (0 point) si le chien choisit le mauvais haltère.

### Le chien laisse tomber l'haltère

Si le chien laisse tomber l'haltère et le reprend dans sa gueule sans que le conducteur ne le lui demande, il ne pourra obtenir plus de 7 points. Si un ordre de rapport supplémentaire doit être donné, le maximum de points que le chien pourra avoir est de 5. Si le chien laisse tomber l'haltère à côté du conducteur et que ce dernier le ramasse sans devoir faire un pas, le chien pourra obtenir 5 points.

La pénalité pour des ordres de direction supplémentaires dépend de l'intensité avec laquelle ils sont donnés et la disposition du chien à y obéir. La pénalité pour tout autre ordre supplémentaire devrait être en rapport avec les directives générales et avec l'exercice 6.

**Coefficient : 3**

**Points maximum : 30**

## **Exercice 8 : SAUT DE HAIE AVEC RAPPORT MÉTALLIQUE**

**Commandements** : « Saute », « Apporte » et « Donne ».

**Exécution** : le conducteur, avec le chien au pied, se trouve face à une haie placée à environ 3 m de lui. Il lance un haltère métallique par dessus la haie. Sur instruction, il ordonne au chien de sauter par dessus la haie, de rapporter l'haltère en repassant par dessus la haie. Trois haltères métalliques, de tailles et poids différents, doivent être mis à disposition et doivent être proportionnels à la taille des chiens. Le poids maximal du plus grand haltère est de 200 g environ. Il appartient toutefois au conducteur de choisir son haltère, sans tenir compte de la taille du chien. La haie doit faire 1 m de large et sa hauteur doit être approximativement égale à la taille du chien au garrot, en arrondissant à la dizaine supérieure. Elle ne doit jamais excéder 1m de haut.

**Directives** : L'ordre de rapport ne doit pas être donné après que le chien a commencé à sauter. Si le chien touche la haie (même légèrement) lors du saut, il ne pourra obtenir plus de 8 points. Si le chien prend appui sur la haie ou s'il ne la franchit pas à nouveau lors du rapport de l'haltère, il aura manqué l'exercice.

### Le chien laisse tomber l'haltère

Si le chien laisse tomber l'haltère et le reprend dans sa gueule sans que le conducteur ne le lui demande, il ne pourra obtenir plus de 7 points. Si un ordre de rapport supplémentaire doit être donné, le maximum de points que le chien pourra avoir est de 5. Si le chien laisse tomber l'haltère à côté du conducteur et que ce dernier le ramasse sans devoir faire un pas, le chien pourra obtenir 5 points.

Le fait de mordiller ou mordre l'haltère signifie que le chien ne pourra obtenir plus de 7 points. Si le chien mordille l'haltère de façon excessive, il ne pourra obtenir plus de 5 points. S'il le mordille de façon très excessive ou s'il le casse, l'exercice sera considéré comme manqué (0 point). Le chien ne sera toutefois pas pénalisé s'il mordille une fois l'haltère pour avoir une meilleure prise.

**Coefficient : 3**

**Points maximum : 30**

## **Exercice 9 : ODORAT**

**Commandements** : « Cherche/Apporte », « Donne »

**Exécution** : avant le début de cet exercice, le commissaire en chef remet au conducteur un objet à rapporter en bois (10cm X 2 cm X 2 cm) sur lequel ce dernier inscrit son numéro de concurrent. Le conducteur peut garder l'objet en mains environ 5 secondes. Jusqu'à ce moment, le chien ne peut ni toucher ni renifler l'objet. Le commissaire en chef demande alors au conducteur de se retourner et de lui rendre l'objet. Il appartient au conducteur de décider si le chien peut ou ne peut pas regarder lorsque les objets sont déposés. Le commissaire en chef dépose alors (sans le toucher) l'objet du conducteur ainsi que 5 autres objets similaires sur le sol à environ 10 m du conducteur. Le commissaire en chef touche alors les 5 autres objets et les place correctement avec les mains. Les articles sont disposés en cercle ou en ligne horizontale à environ 25cm d'intervalle.

Le commissaire en chef demande ensuite au conducteur de se retourner et d'ordonner au chien de rapporter l'article marqué. Le chien doit alors trouver l'objet du conducteur, le rapporter et le donner au conducteur selon les directives générales.

Les objets devraient être disposés de la même façon pour tous les concurrents mais la position de celui du conducteur peut varier. En cas de disposition en ligne horizontale, l'objet du conducteur ne doit toutefois pas se trouver en décalage par rapport à la ligne.

Le chien peut travailler pendant environ 30 secondes pour autant que ce travail soit intense et bien orienté. Pour chaque nouveau concurrent, il faudra disposer 6 nouveaux objets.

**Directives** : éléments à surveiller : volonté de travailler du chien et sa vitesse. L'exercice sera manqué si le chien renifle ou touche l'article avant qu'il ne soit remis au commissaire en chef, si des ordres sont donnés lorsque le chien se trouve près des objets ou si le chien choisit le mauvais article.

Le fait de mordiller ou mordre l'objet signifie que le chien ne pourra obtenir plus de 7 points. Si le chien mordille l'objet de façon excessive, il ne pourra obtenir plus de 5 points. S'il le mordille de façon très excessive ou s'il le casse, l'exercice sera considéré comme manqué (0 point). Le chien ne sera toutefois pas pénalisé s'il mordille une fois l'haltère pour avoir une meilleure prise.

### **Le chien laisse tomber l'objet**

Si le chien laisse tomber l'objet et le reprend dans sa gueule sans que le conducteur ne le lui demande, il ne pourra obtenir plus de 7 points. Si un ordre de rapport supplémentaire doit être donné, le maximum de points que le chien pourra avoir est de 5. Si le chien laisse tomber l'objet à côté du conducteur et que ce dernier le ramasse sans devoir faire un pas, le chien pourra obtenir 5 points.

**Coefficient : 3**

**Points maximum : 30**

## **Exercice 10 : POSITIONS A DISTANCE**

**Commandements** « Couché », « Reste », « Assis », « Debout » et/ou signes de la main.

**Exécution** : le chien est couché à une place prédéterminée. Sur instruction, le conducteur quitte le chien pour une position donnée à environ 15 m. Le chien doit changer 6 fois de position (debout/assis/couché) et rester à sa place. L'ordre dans lequel les positions doivent être prises peut varier mais doit être le même pour tous les concurrents. Le chien doit prendre chaque position 2 fois et le dernier ordre donné sera « couché ». Le commissaire en chef montre au conducteur à l'aide de notes écrites dans quel ordre le chien doit changer de position. Le commissaire en chef ne doit pas voir le chien lorsqu'il montre les directives. Les ordres doivent être donnés toutes les 3 secondes. Le conducteur peut donner des ordres avec la voix et avec les mains mais ils doivent être brefs. En outre, l'ordre vocal et l'ordre de la main doivent être simultanés. Une limite imaginaire est désignée devant ou derrière le chien par deux éléments.

**Directives** : le juge attachera de l'importance au mouvement du chien, la vitesse à laquelle il change de position, la clarté des positions prises et la façon dont le chien s'y tient. Pour obtenir des points, le chien ne doit pas se déplacer, par rapport à sa position de départ, d'une distance supérieure à la longueur de son corps et ce dans n'importe quelle direction. Les mouvements en avant et en arrière sont additionnés. Si le chien manque une des six positions, il ne pourra obtenir plus de 7 points. Toutefois, il aura raté l'exercice s'il saute une position et prend directement la suivante sans qu'on le lui ai demandé. Le chien doit changer au moins 5 fois de position pour obtenir des points. Si le chien s'assied avant que le conducteur ne revienne, il ne pourra obtenir plus de 8 points. Si les ordres vocaux du conducteur sont trop fréquents et si ses signes de la main sont exagérés ou continus, cela entraînera une pénalisation.

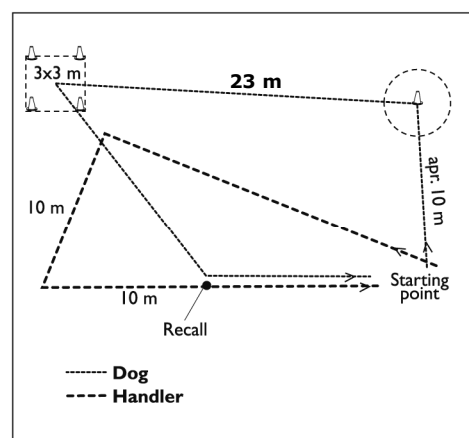
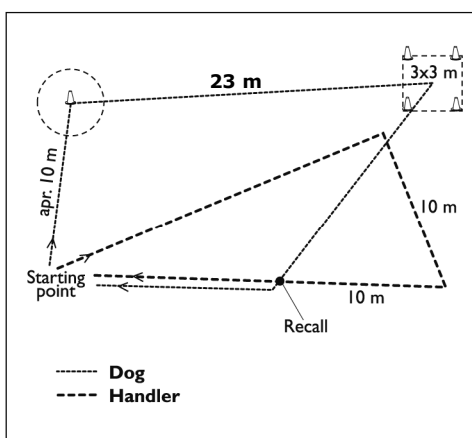
**Coefficient : 4**

**Point maximum : 40**

## **VI DESSINS EXPLICATIFS**

### **EXERCICE 6 - Envoi vers l'avant avec directions à suivre, couché et rappel**

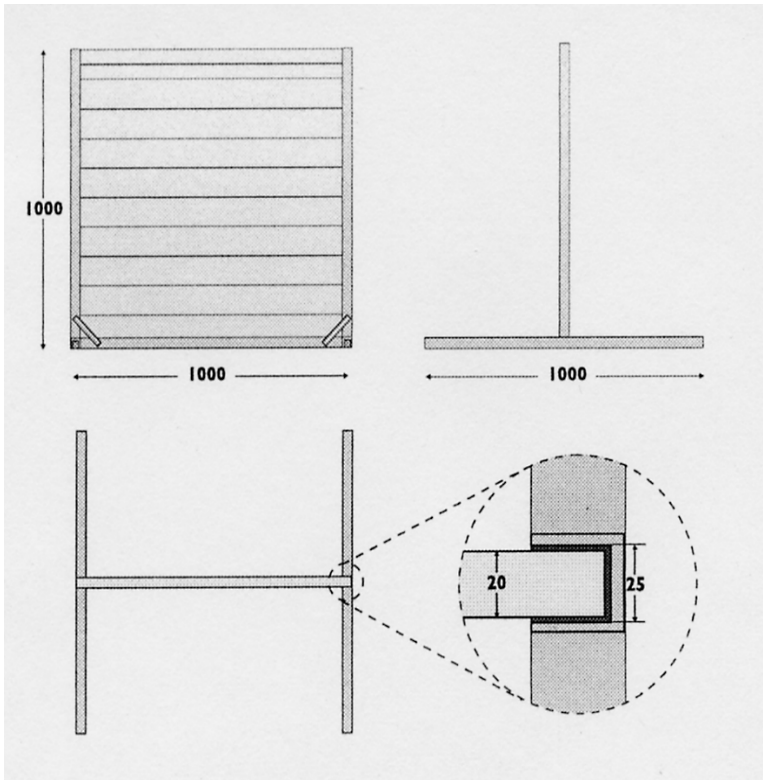
(dog = chien) (handler = conducteur)



Les données chiffrées sont des indications approximatives. La distance entre le point de départ et le milieu du carré est de 25 m et celle entre le cône et le milieu du carré est de 23 m. L'angle formé par le point de départ, le cône et le milieu du carré doit être d'environ 90°.

## **EXERCICE 8 – Rapport d'un objet métallique avec saut au-dessus d'une haie**

Recommandations pour la conception de la haie



## **VII ORGANISATION ET JUGEMENT DES CHAMPIONNATS DU MONDE ET D'EUROPE D'OBEDIENCE DE LA FCI**

Les règlements et directives des compétitions internationales d'Obedience doivent être respectés.

Dans le cas d'une contestation possible envers le jugement durant les championnats d'Europe ou du monde, toute décision prise par les juges qui jugent les chiens en question est définitive et sans appel

### **1. Championnat annuel**

Un championnat d'Obedience de la FCI, européen ou mondial, est organisé chaque année. Cette compétition est de préférence organisée dans le cadre de l'exposition de la Section Europe ou de la Mondiale. Si la Mondiale se déroule en Europe, il n'y aura pas de championnat d'Europe.

La commission d'Obédience de la FCI examinera les problèmes qui ne figurent pas parmi les directives reprises ci-avant ainsi que toute question qui n'est pas réglée par le règlement du championnat du monde ou d'Europe (par exemple déterminer l'endroit et le moment où un championnat sera organisé si les organisateurs de l'exposition de la Section Europe ou de la Mondiale ne peuvent accueillir la manifestation par manque d'espace ou de logistique).

## 2. Juges

Les juges des championnats d'Europe (EW) et du monde (WW) doivent comprendre l'anglais et le parler couramment. Ils doivent en outre avoir l'expérience des jugements en Obédience. Ils doivent, de préférence, avoir le statut de juges internationaux. Tous les ordres et instructions lors du EW et WW doivent être donnés en anglais (par le commissaire en chef).

Le jury des EW et WW se compose de trois juges : un du nord, un du centre et un du sud de l'Europe. L'un d'eux est désigné comme président du jury. Il est préférable qu'il soit originaire du pays d'accueil. Tous les juges officiant lors des EW et WW doivent être invités en accord avec la commission d'Obédience de la FCI.

Le président du jury est le responsable de l'équipe de juges dont il préside les réunions ainsi que toute réunion prévue avec les capitaines d'équipes ou les concurrents. Le président du jury, ainsi que le commissaire en chef, est responsable de l'organisation de la compétition.

Le président du jury approuve les arrangements pratiques de la compétition et décide s'il est nécessaire de répéter ou de terminer un exercice en raison, par exemple, de problèmes techniques, de perturbations excessives ou si un chien n'est pas en état.

Le président du jury donne l'autorisation à la presse de prendre des photos ou de filmer et décide de l'endroit où les journalistes peuvent s'installer sans déranger les chiens. La presse n'a pas accès au ring.

### Inéligibilité due à une suspicion de parti pris

Les juges ne peuvent juger des conducteurs qui seraient membres de leur famille ou des chiens qui leur appartiennent ou appartiennent à des membres de leur famille ou à des proches tels que les enfants, les parents, les grands-parents, les petits enfants, les frères, les soeurs ou à des membres de leur belle famille. En outre, ils ne peuvent juger des membres de leur ménage ou des personnes résidant sous le même toit.

Si un juge a élevé un chien ou l'a entraîné ou si un chien vit sous le même toit que le juge depuis au moins un an (avant le championnat), ce juge ne peut officier lors dudit championnat.

Les problèmes d'inéligibilité doivent être étudiés dans les deux semaines qui suivent la clôture des inscriptions.

### 3. Commissaires et personnel

Pour les EW et WW, il devrait y avoir au moins trois commissaires : un commissaire en chef, un commissaire aidant à l'intérieur du ring et un troisième commissaire qui appelle les concurrents et règle les problèmes à l'extérieur du ring. Si deux commissaires dirigent les exercices dans le ring, le même commissaire doit diriger les mêmes exercices pour tous les concurrents.

Un personnel suffisant doit être disponible : des secrétaires qui retranscrivent les résultats, des personnes qui calculent les résultats et les affichent dans le ring, etc.

Les juges, les commissaires et le personnel doivent avoir une tenue correcte appropriée au prestige de la compétition.

### 4. Nombres de concurrents, conditions pour concourir et représenter un pays.

L'âge minimum des conducteurs pour les championnats du monde et championnats d'Europe est de 15 ans.

Seuls les représentants officiels d'un pays peuvent inscrire les participants et cette inscription ne peut être acceptée que si elle est transmise par une organisation canine membre de la FCI.

***Seuls les chiens inscrits dans les livres des origines (et non pas les annexes au Livre des origines) des membres et partenaires sous contrat de la FCI peuvent prendre part au championnat du monde et d'Europe. En outre, les chiens inscrits dans les livres des origines d'organisations non membres de la FCI mais avec lesquelles un accord de reconnaissance mutuelle des livres existe peuvent également prendre part au championnat du monde et d'Europe.***

Vingt-cinq (25) chiens au maximum pourront concourir par jour lors des EW et WW. Les EW et WW se dérouleront en trois jours, avec un maximum de 75 chiens.

Le nombre de concurrents par pays ne peut pas excéder six. Ces six concurrents doivent être nommés à l'avance. Deux chiens de réserve peuvent également être désignés. Ce sont les points des trois meilleurs parcours qui entrent en compte pour le résultat de l'équipe. Un remplaçant peut prendre la place d'un membre de l'équipe si le chien ou le conducteur est malade avant que la compétition ne commence. Dès que la compétition est commencée, le remplacement ne pourra se faire que si un médecin ou un vétérinaire a constaté l'indisposition du chien ou du conducteur. A partir du moment où le chien a commencé ses exercices, le remplacement ne pourra plus se faire.

Si la compétition le permet, chaque pays (société canine) peut engager un voire deux chiens supplémentaires. Pour cela la société canine propose sa liste de chiens supplémentaires. Les concurrents supplémentaires seront prévenus de leur participation dans les deux semaines qui suivent la clôture des inscriptions.

## **Conditions de participation à un événement de la FCI pour les membres d'une équipe nationale**

### **Le propriétaire**

Doit avoir la nationalité du pays pour lequel son chien concourra ou doit avoir sa résidence principale depuis au moins 12 mois dans le pays pour lequel son chien concourra.

Si le propriétaire a une double nationalité, il/elle peut choisir n'importe quel pays sans restriction. Si des difficultés surviennent elles doivent être référées au Comité Général de la FCI pour décision finale.

### **Le chien**

Doit avoir été enregistré au livre des origines du pays pour lequel il concourra depuis au moins 12 mois.

### **Le conducteur**

Peu importe sa nationalité, le conducteur ne sera pas autorisé à représenter plus d'un pays et de conduire plus de quatre chiens.

Si des difficultés surviennent elles doivent être référées au Comité Général de la FCI pour décision finale.

## **5. Informations concernant les réglementations du pays organisateur**

Le pays organisateur doit clairement indiquer sur le formulaire d'inscription toutes les formalités spécifiques ou les restrictions en matière de participation aux compétitions ou d'entrée dans le pays. L'information doit être sans équivoque et largement disponible.

**Ce règlement et ces directives entrent en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006.**

**Ce règlement a été adopté par le Comité Général de la FCI à Buenos Aires, le 6 juillet 2005.**

***Republié en décembre 2009 (rectifications en gras et italique au paragraphe VII.4, Comité Général de la FCI à Paris, avril 2005)***